



ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE DANS LE DOMAINE STATISTIQUE

SYNTHÈSE

RAPPORT D'ÉVALUATION



N°133

**Le rapport complet de l'évaluation
et ses annexes sont disponibles en ligne
sur le site France Diplomatie**

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/
photos-videos-publications/
publications/enjeux-planetaires-cooperation/
evaluations/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications/publications/enjeux-planetaires-cooperation/evaluations/)

Ce document est la synthèse d'un rapport final établi à la demande du ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle.

Remerciements

L'équipe d'évaluation remercie l'ensemble des personnes rencontrées et interrogées, en France et dans les pays partenaires visités, pour leur excellent accueil, leur disponibilité et l'ouverture de leurs réponses à nos questions.

Les consultants remercient également les membres du comité de pilotage pour les échanges constructifs et pour leur contribution à l'élaboration des différents rapports.

ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE DANS LE DOMAINE STATISTIQUE

Synthèse

Évaluation réalisée par :



Ivan Crouzel
Nicolas Meunier
Thierry Paccoud (chef d'équipe)



Table des matières

Préambule	6
Comité de pilotage	8
Chapitre 1 Les actions de la France en soutien à la statistique en Afrique : Une coopération active sans cadre stratégique établi	9
1.1 Deux acteurs principaux : le MAEDI et l'INSEE.....	9
1.2 La pertinence d'une logique d'intervention régionale et mutualisée	11
1.3 Un cadre stratégique manquant.....	11
Chapitre 2 Une coopération aux effets positifs mais qui doit s'adapter au contexte actuel	14
2.1 La capacité des plateformes régionales renforcée.....	14
2.2 Des modalités d'intervention adéquates mais à diversifier	14
2.3 La production de statistiques de qualité mais insuffisamment utilisées	14
2.4 L'autonomisation des plateformes régionales à consolider	15
2.5 Un manque de visibilité	15
Chapitre 3 Un besoin de réengagement de la France envers l'Afrique en faveur de la statistique	16
3.1 Les risques du déclassement de la statistique dans le dispositif français de coopération	16
3.2 L'importance de prendre part aux nouveaux défis de la statistique en Afrique	17
Chapitre 4 Recommandations	19
4.1 Recommandations générales sur la coopération statistique de la France avec l'Afrique	19
4.2 Recommandations pour le soutien aux relais régionaux mutualisés.....	23
Sigles et abréviations	26

Préambule

Lors de la première journée mondiale de la statistique, le 20 octobre 2010, Ban Ki-moon déclarait : « Pour que les activités de développement donnent des résultats, il faut d'abord que des données statistiques sur la pauvreté, l'accès à l'enseignement et l'incidence des maladies soient réunies et analysées. Les statistiques sous-tendent presque tous les aspects des budgets et des programmes qui permettent de nourrir les enfants affamés et d'offrir un abri et des soins d'urgence aux victimes de catastrophes naturelles. (...) Les statistiques touchent tous les aspects de la vie moderne. Elles sous-tendent de nombreuses décisions des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités. Elles renseignent sur les tendances et les forces qui influent sur notre vie. »

Les données statistiques constituent un élément fondamental du pilotage des politiques de développement, à toutes les échelles de l'action publique. Elles permettent d'identifier précisément les besoins, présents et futurs, de suivre et d'évaluer les performances et les effets des politiques mises en œuvre. Disposer de données pertinentes, fiables et produites en temps utile est un enjeu essentiel de la gouvernance démocratique et du développement d'un pays.

L'Afrique subsaharienne est le continent où la situation des statistiques est globalement la plus défavorable¹ et où le besoin d'investissement est le plus urgent au niveau mondial. Si des progrès ont été réalisés ces dernières années, en particulier en termes de comparabilité et de disponibilité des données dans des domaines comme la comptabilité nationale et les recensements de population, des faiblesses structurelles demeurent. Quatre d'entre elles peuvent être avancées :

- un manque d'engagement des autorités politiques locales envers la statistique ;
- le peu de ressources locales investies dans la statistique ;

- un manque de coordination et d'harmonisation entre les acteurs de la statistique africaine ;
- une production statistique encore faible, au niveau aussi bien de l'étendue du champ des données produites que de leur qualité.

Face à cette situation, le développement de la statistique en Afrique² constitue un enjeu de coopération pour la communauté internationale, qui y a un rôle essentiel à jouer. Aux côtés du Royaume-Uni et de l'Allemagne, mais aussi d'institutions multilatérales comme la Commission européenne, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) ou d'agences de l'Organisation des Nations unies (ONU) telles que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds pour la population (FNUAP) ou le Fonds pour l'enfance (UNICEF), la France s'est positionnée, depuis plus d'un demi-siècle, comme l'un des principaux partenaires bilatéraux de l'Afrique dans le domaine de la statistique.

La coopération statistique française est principalement menée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), mais elle associe également, à des niveaux différents, la direction générale du Trésor des ministères de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et des Finances et des Comptes publics, le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES), Expertise France (AFETI)³, le Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD), l'Agence française de développement (AFD) et l'unité mixte de recherche « Développement, institutions et mondialisation » (DIAL) de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Cette coopération s'inscrit, dans la zone subsaharienne du continent africain, dans une logique d'intervention régionale et mutualisée. Elle

1 - D'où l'expression « tragédie africaine des statistiques » employée par le chef économiste pour l'Afrique de la Banque mondiale, Shantayanan Devarajan, dans son article intitulé "Africa's Statistical Tragedy", *Review of Income and Wealth, Volume 59, Issue Supplement S1*, Octobre 2013.

2 - Dans tout le texte, le terme « Afrique » est utilisé pour désigner l'Afrique subsaharienne.

3 - L'Agence française d'expertise technique internationale (AFETI) a été créée au 1^{er} janvier 2015 et a regroupé six agences de coopération internationale, dont Assistance au développement des échanges en technologies économiques et financières (ADETEF) : celle-ci gérait jusqu'à cette date les budgets de coopération des directions des ministères économiques et financiers (dont l'INSEE) et appuyait les directions dans leur coopération multilatérale. L'AFETI a été renommée « Expertise France » le 20 janvier 2015.

s'est progressivement recentrée sur un double appui : l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisation internationale chargée du renforcement et de l'harmonisation des statistiques en Afrique ; et, pour la formation de statisticiens, le réseau des trois écoles francophones de statistique, implantées au Cameroun (Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée – ISSEA), en Côte d'Ivoire (École nationale de statistique et d'économie appliquée – ENSEA) et au Sénégal (École nationale de statistique et d'analyse économique – ENSAE).

Ce mode d'intervention, élaboré il y a plusieurs décennies, doit aujourd'hui prendre en compte les transformations et les nouveaux défis du contexte africain de la statistique : la construction naissante d'un agenda statistique à l'échelle du continent (projet européen, dit « panafricain », de financement de l'infrastructure continentale statistique en cours de création par l'Union africaine – UA), mais aussi l'ajout aux besoins en statistiques des nouvelles priorités du développement (agenda post-2015 notamment) et notamment la fourniture des indicateurs statistiques correspondants. Face à ces évolutions, et alors qu'AFRISTAT prépare son troisième fonds de financement décennal (2016-2025), la coopération française se trouve à un moment charnière quant à son positionnement stratégique.

Dans ce contexte, et afin d'éclairer une réflexion stratégique, la direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) du MAEDI et l'INSEE ont décidé de mener une évaluation stratégique conjointe de la coopération entre la France et l'Afrique dans le domaine de la statistique. Cette évaluation a été lancée avec trois objectifs :

- obtenir une analyse indépendante de la participation française dans son soutien à la statistique africaine ;
- évaluer l'approche stratégique et opérationnelle adoptée par la France ;
- dégager des recommandations en vue de la redéfinition des principes d'action et de la stratégie de coopération statistique avec l'Afrique.

L'évaluation a porté principalement sur les appuis techniques et financiers apportés par la coopération française à AFRISTAT et au réseau des écoles africaines

de statistique, sur la période 2005-2014. Elle a été suivie par un comité de pilotage, composé de représentants des administrations et organismes impliqués dans la coopération statistique française.

Cette évaluation a été confiée au bureau d'étude IRG-C, qui a mobilisé différentes expertises (statistique, coopération au développement, gouvernance et économie) afin d'apporter des perspectives complémentaires sur l'enjeu de la statistique comme domaine d'action publique. Elle s'est déroulée sur une période de cinq mois, en quatre phases : cadrage, étude documentaire, missions de terrain (Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal) et analyse.

Le recueil des données s'est effectué à partir des questions évaluatives définies sur la base des critères du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), d'autres critères proposés par le MAEDI (cohérence, visibilité) et de critères plus spécifiquement liés au thème de la statistique :

- prise en compte des utilisateurs comme facteur de réussite du renforcement des capacités statistiques ;
- principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) ;
- engagements internationaux en matière de coopération statistique (plan d'action de Marrakech adopté en 2004 et de Busan en 2011).

Sur la base de cette grille de questionnement, l'analyse a fait ressortir les principales conclusions de l'évaluation concernant la coopération statistique de la France en Afrique dans son ensemble, puis les soutiens respectifs accordés spécifiquement à AFRISTAT et au réseau des écoles régionales. Les recommandations ont ensuite été déclinées sur ce même modèle.

Comité de pilotage

Président

Antoine Simonpietri, ancien chef de l'unité statistique Afrique de la Banque mondiale et ancien manager du secrétariat de PARIS21

Membres

- Jacques Biau, chef de pôle de la sous-direction de la gouvernance démocratique du MAEDI
- Vincent Caupin, chef de la division analyse macroéconomique et risque pays de l'AFD
- Jean-Pierre Cling, chargé de mission auprès du directeur général adjoint de la mondialisation, du développement et des partenariats du MAEDI
- Raoul Depoutot, chef du département de la coordination statistique et internationale de l'INSEE
- Philippe Domergue, inspecteur général de l'INSEE
- Antoine Frachot, directeur général du GENES
- Dominique Francoz, chef de projet de la division assistance technique internationale de l'INSEE
- Mauricette Gady-Laumonier, cheffe de l'unité d'évaluation des activités de développement à la direction générale du Trésor
- El Iza Mohamedou, manager-adjointe du secrétariat de PARIS21
- Alexandre Naud, rédacteur au pôle de l'évaluation et de la performance du MAEDI
- Marie Revel, rédactrice au pôle de l'évaluation et de la performance du MAEDI
- Véronique de Rohan Chabot, cheffe du pôle de l'évaluation et de la performance du MAEDI
- François Roubaud, directeur de recherche à l'IRD
- Bertrand Savoye, chargé d'étude division évaluation et capitalisation de l'AFD
- Jan-Robert Suesser, ex-directeur d'ADETEF

Étaient également invités un représentant de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Chapitre 1

LES ACTIONS DE LA FRANCE EN SOUTIEN À LA STATISTIQUE EN AFRIQUE : UNE COOPÉRATION ACTIVE SANS CADRE STRATÉGIQUE ÉTABLI

1.1 Deux acteurs principaux : le MAEDI et l'INSEE

La coopération française en matière de statistique en Afrique est principalement mise en œuvre par le MAEDI et par l'INSEE. Le MAEDI, à travers la DGM, est chargé de la coordination de la politique de coopération statistique française, et fournit un appui financier et technique, notamment à travers la mise à disposition d'experts techniques internationaux (ETI). Le MAEDI partage la définition et la gestion de cette politique avec l'INSEE, qui apporte un appui méthodologique et une assistance technique, et participe au renforcement des capacités des organisations statistiques africaines.

D'autres acteurs de la coopération française interviennent dans la statistique, mais de manière plus spécifique et/ou ponctuelle. La DG Trésor finance pour partie les programmes des Centres régionaux d'assistance technique du FMI pour l'Afrique (AFRITAC) Centre et Ouest, qui interviennent, entre autres, dans la statistique des finances publiques et du secteur réel (notamment l'estimation des comptes pour les années les plus récentes en comptabilité nationale). Au niveau de la formation, le GENES, outre des missions d'enseignement, assure l'organisation du concours commun des écoles statistiques. Depuis peu de temps, une partie du financement de ces concours est assuré par AFRISTAT. Expertise France (AFETI), qui a repris les activités de l'ADETEF dans ce domaine, participe à la coopération statistique. Le CESD, association loi 1901, finance essentiellement des formations pour les cadres

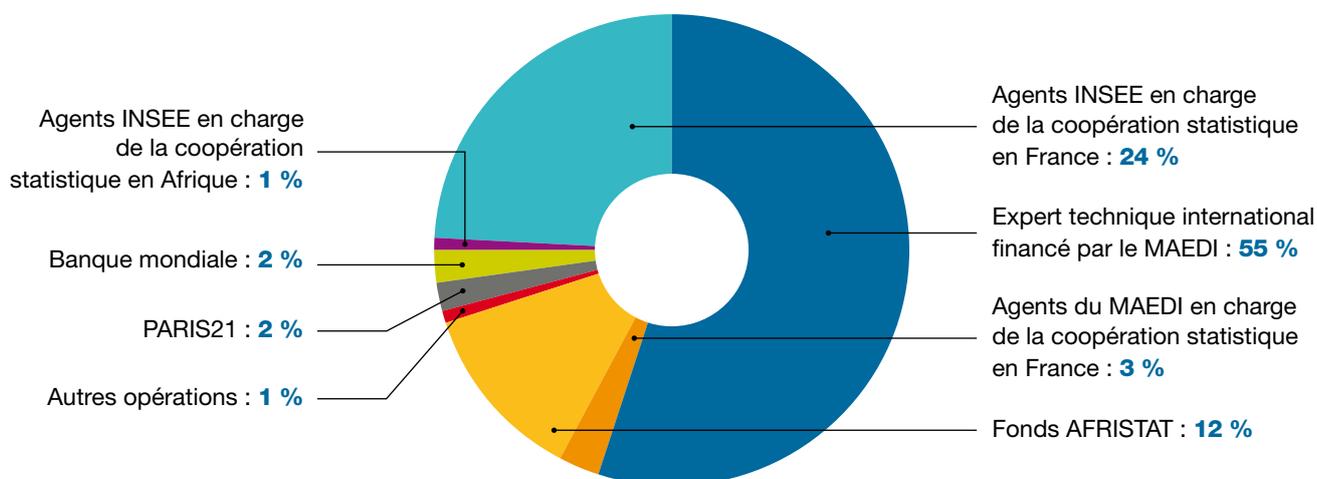
d'AFRISTAT et des bourses pour les élèves des écoles. L'AFD finance très ponctuellement des travaux statistiques à travers ses projets sectoriels, mais aussi dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D) de la Côte d'Ivoire. Enfin, DIAL a apporté une assistance technique à AFRISTAT dans les domaines du secteur informel et des statistiques sur l'emploi. Ces interventions n'ont pas été couvertes en détail dans cette évaluation, qui s'est concentrée principalement sur les activités du MAEDI et de l'INSEE.

Sur la période relative à l'évaluation (2005-2014), **le MAEDI a alloué près de 30 millions d'euros (hors bourses d'études) à la coopération statistique avec l'Afrique subsaharienne. L'INSEE a quant à lui alloué près de 10 millions d'euros à cette coopération**, montant qui correspond pour l'essentiel à la masse salariale des agents responsables de ces actions⁴. La contribution du MAEDI a été allouée en grande majorité (84 %) au financement des ETI en place dans les structures relais régionales (AFRISTAT et écoles) et dans les instituts nationaux de la statistique ou INS (cf. figure 1). La part des ETI a cependant diminué ces dernières années (cf. figure 2), suite à la diminution radicale de leur nombre : ils ne sont plus que 3 aujourd'hui (2 à AFRISTAT et 1 à Madagascar) alors qu'ils étaient encore 19 en 2008. Le MAEDI a également financé le fonds AFRISTAT (4 millions d'euros) et des opérations diverses, dont des contributions volontaires à des programmes internationaux (*Partnership in Statistics for Development in the 21st Century – PARIS21* –, Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques de la Banque mondiale, etc.)⁵.

4 - La coopération statistique avec les pays du Maghreb, qui est très active, n'est pas mentionnée ici.

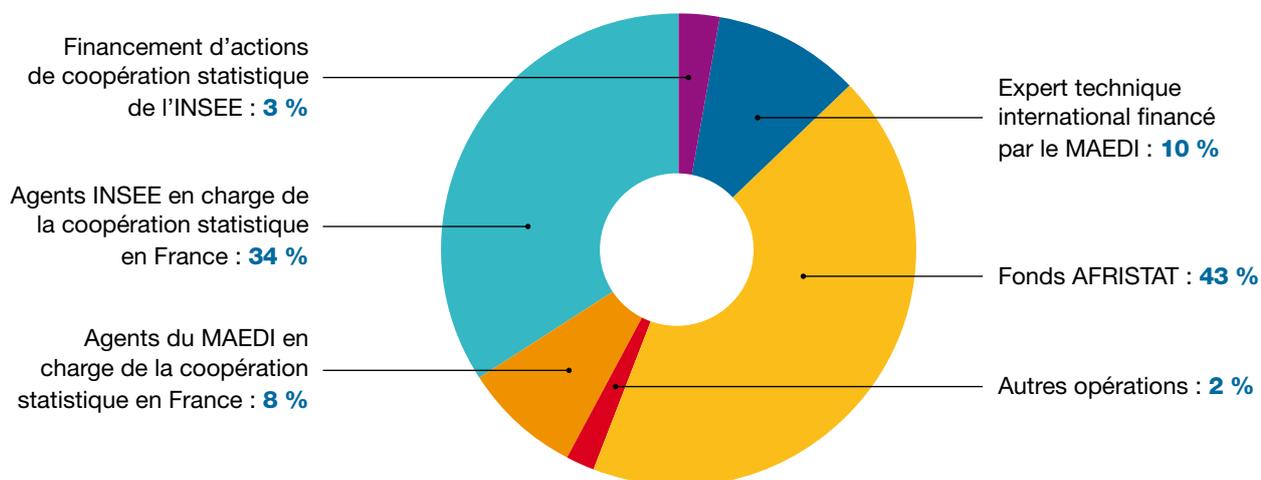
5 - Les financements de la France en tant que membre de l'UE alimentent aussi la coopération statistique européenne, en particulier vers l'Afrique. Mais ces financements ne sont pas ici pris en compte.

Figure 1 : Volumes financiers alloués par le MAEDI et l'INSEE à la coopération statistique envers l'Afrique sur la période 2005 – 2014 (hors bourses d'étude)



Source : estimations à partir des données transmises par le MAEDI.

Figure 2 : Répartition des financements du MAEDI et de l'INSEE pour la coopération statistique envers l'Afrique en 2014 (hors bourses d'étude)



Source : estimations à partir des données transmises par le MAEDI.

1.2 La pertinence d'une logique d'intervention régionale et mutualisée

La coopération statistique française a pour objectif de contribuer au renforcement des capacités statistiques des États africains. Dans les années 1990, **une mutation des modalités d'intervention a été engagée autour de trois principes : régionalisation, mutualisation et concentration.** Il s'agissait alors :

- de mieux répondre aux besoins en information dans les pays africains de la zone franc ;
- de favoriser une coopération Sud/Sud ;
- de concentrer le champ des interventions françaises dans un contexte de réduction budgétaire. Dès lors, la coopération statistique française s'est appuyée sur deux plateformes régionales mutualisées : AFRISTAT pour l'assistance technique, et le réseau des écoles francophones pour la formation.

1.2.1 AFRISTAT

Créé en 1993, AFRISTAT constitue un pôle régional d'expertise pour le déploiement d'une assistance technique auprès de pays dont les instituts nationaux de statistique manquent le plus souvent de capacités. En effet, sur les 22 États membres d'AFRISTAT, 17 entrent dans la catégorie des pays les moins avancés et 14 d'entre eux font partie des 16 pays pauvres prioritaires de la coopération française (tels que définis par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement – CICID – du 31 juillet 2013). Le financement d'AFRISTAT est assuré par des ressources propres, par le biais d'un fonds de capitalisation alimenté par ses États membres et par la France, et par des activités de prestations de services auprès des membres dans le cadre de financements par des organisations internationales, régionales et sous-régionales telles que la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La France a joué un rôle moteur dans la création d'AFRISTAT et continue d'être l'un de ses principaux partenaires.

1.2.2 Le réseau des écoles

En parallèle, le transfert de la formation statistique supérieure vers des écoles africaines régionales a été poursuivi et renforcé afin d'enrichir la statistique africaine avec des ingénieurs de haut niveau. Le réseau est constitué de trois écoles francophones de statistique, implantées respectivement à Abidjan (ENSEA), Dakar (ENSAE) et Yaoundé (ISSEA). L'admission aux cycles de

formation initiale (ingénieur statisticien économiste – ISE – et ingénieur de travaux statistiques – ITS) s'effectue sur la base d'un concours commun d'entrée dans les écoles. Les trois écoles ont une vocation régionale.

1.2.3 Les autres types d'appui

Avant la mutation vers le système des plateformes régionales mutualisées, la coopération statistique française déployait une assistance technique dans de nombreux pays. Aujourd'hui, ce type d'appui n'existe plus que pour Madagascar, où un ETI est toujours en poste. Un appui bilatéral a également été apporté plus récemment par le MAEDI au Sénégal (dans le cadre du volet statistique d'un projet du Fonds de solidarité prioritaire – essentiellement à travers la fourniture de matériel) et en Côte d'Ivoire (dans le cadre du C2D, géré par l'AFD, afin de contribuer à l'organisation du recensement de la population).

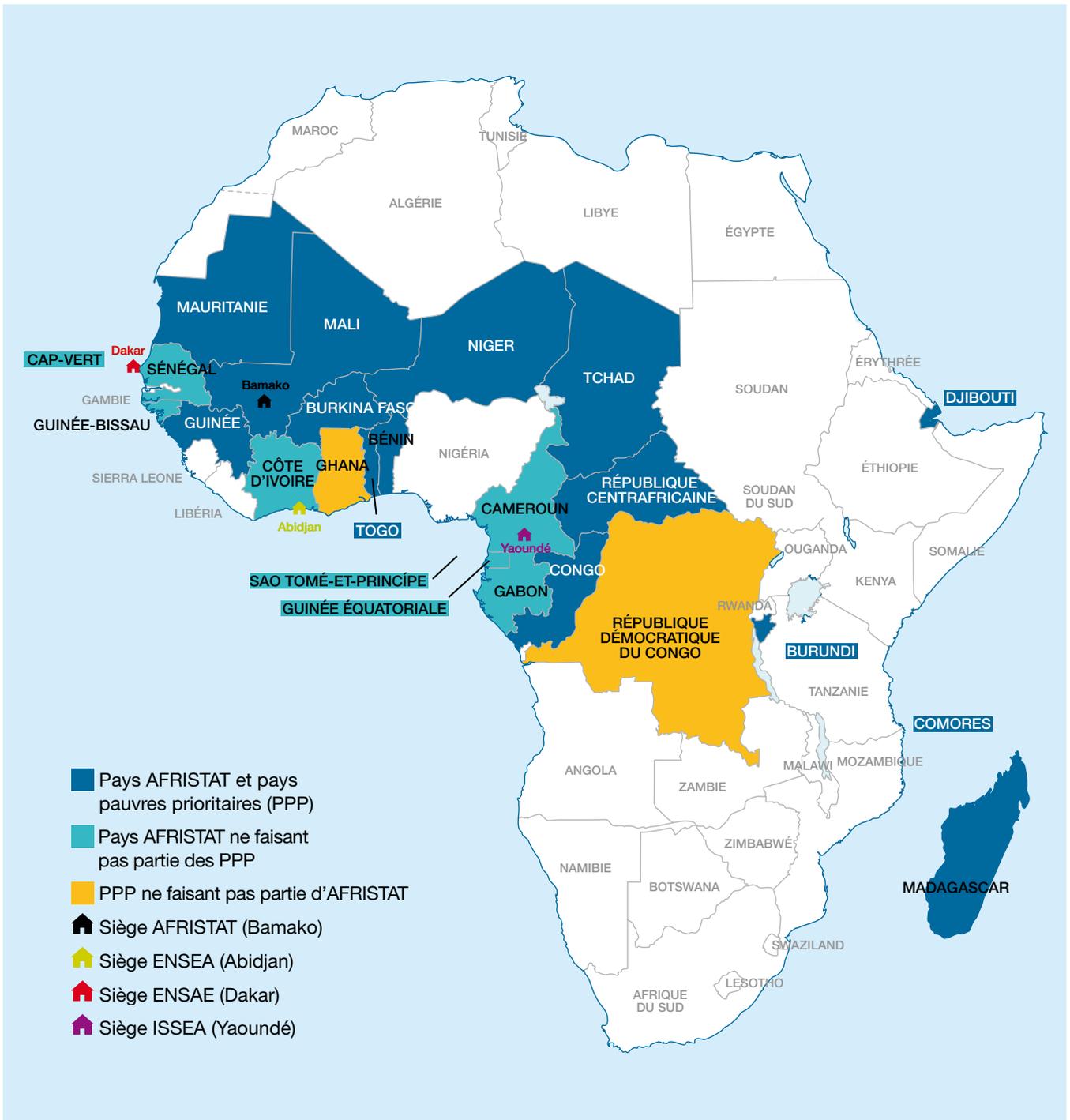
Enfin, la France a contribué au financement d'initiatives internationales. PARIS21 a ainsi été financé jusqu'en 2009. Les financements français ont cessé après cette date, alors que les contributions des autres principaux donateurs à ce consortium ont plutôt augmenté (Grande-Bretagne et Banque mondiale en particulier). Entre 2004 et 2006, la France a également contribué pour 1 million d'euros au Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques géré par la Banque mondiale ; aucun versement n'a plus été effectué depuis.

Dans la définition de ses interventions structurelles en matière statistique, effectuée avant la période sous revue (2005-2014), la France a largement pris en compte les besoins de suivi de la convergence macroéconomique de la zone franc. Ceux-ci ont été déterminants pour la création d'AFRISTAT, en 1993, dont le champ géographique s'est ensuite élargi au-delà de la zone franc. Sur le plan de la formation, la logique a reposé sur une réplique du système français de formation statistique. Le transfert de la formation statistique en Afrique a été mis en œuvre de manière progressive, en fonction des impératifs techniques et financiers des partenaires en France (INSEE, GENES, Centre d'appui aux écoles de statistique africaines – CAPESA) et des potentiels et des engagements des partenaires africains (en particulier les écoles).

1.3 Un cadre stratégique manquant

Alors qu'elle est depuis longtemps un acteur majeur de la coopération dans ce domaine, **la France ne dispose pas de stratégie intégrée en matière de coopération statistique.**

Figure 3 : Carte des pays membres d'AFRISTAT et des pays pauvres prioritaires



1.3.1 Un champ d'action cohérent mais limité

Faute de stratégie, c'est la logique d'intervention de la coopération statistique française en Afrique qui lui assure une cohérence d'ensemble. L'action de la France s'inscrit ainsi dans des modes d'action définis dans les années 1990 pour l'appui à AFRISTAT, et dans les années 1960-1970 pour le réseau des écoles. Ce cadre d'intervention, cohérent et très stable, a permis la constitution d'une histoire de coopération avec des pays aux systèmes statistiques en partie inspirés du modèle français. Limitée dans ce champ « historique », la planification des interventions françaises en matière statistique s'est très largement fondée sur une reproduction de l'existant et sur les contraintes financières, plutôt que sur une perspective stratégique globale et innovante.

De fait, la priorité des interventions de la coopération statistique de la France a été dirigée vers l'offre de statistique, qu'il s'agisse des appuis à AFRISTAT (production et diffusion des informations statistiques – harmonisation et développement de méthodologies standardisées) ou de l'appui aux écoles (formation selon le modèle français). **La prise en compte des utilisateurs a dès lors été limitée à ceux de la sphère gouvernementale et d'organisations régionales et internationales**, avec lesquels la coordination est la plus évidente pour les statisticiens. Au-delà, les actions de coopération avec les autres utilisateurs (recherche, société civile, médias, etc.) sont très peu développées. Enfin, la coopération française s'est insuffisamment intéressée à l'appui à l'utilisation des statistiques (production d'études et d'analyses, facilitation des liens entre producteurs et utilisateurs – notamment de la société civile).

1.3.2 Une faible coordination

La coordination entre les acteurs français de la coopération statistique souffre de l'absence d'une stratégie et d'un référentiel d'actions commun qui présenterait la vision à long terme, les objectifs communs et les résultats attendus. S'il y a eu coordination effective entre l'INSEE, la DG Trésor et le MAEDI au moment de la création d'AFRISTAT, elle s'est diluée au fil des années et a largement disparu aujourd'hui (même s'il reste une coordination informelle entre l'INSEE et le MAEDI ou une coopération souple entre l'INSEE et Expertise France). La coordination concernant l'appui aux écoles est en revanche mieux organisée car elle est centrée sur un seul acteur (GENES) avec l'appui d'autres structures (INSEE et CESD), le MAEDI intervenant de manière plus ponctuelle à travers le financement de bourses et de missions d'enseignement.

Globalement, **en l'absence de cadre de dialogue et de coordination régulier, les acteurs français impliqués dans l'appui aux systèmes statistiques africains agissent souvent en ordre dispersé.** Ce manque de coordination, au-delà de ses implications opérationnelles, empêche également le développement d'une position renforcée de « l'équipe statistique France » à l'international.

La coordination externe est elle aussi limitée, la France n'ayant pas cherché à faire évoluer la spécificité de son approche d'appui statistique en cohérence avec les logiques d'intervention des autres donateurs. Au sein de l'UE, cela rend difficile une coordination stratégique et opérationnelle dans le cadre d'une approche européenne. Au niveau continental africain, si la France participe régulièrement aux groupes de travail sur la comptabilité nationale et la formation statistique, elle est en revanche absente du débat stratégique sur l'approche continentale statistique en Afrique faute de consultation interministérielle en amont des discussions à la Commission européenne. Pourtant, **la France dispose d'une valeur ajoutée reconnue dont tous les partenaires (en particulier européens) s'accordent à dire qu'elle serait utile pour mieux agir en commun.**

1.3.3 Une absence de suivi et d'évaluation

L'absence de stratégie est enfin préjudiciable à la mise en place d'un système effectif de suivi et d'évaluation. Les activités de coopération statistique de la France ne font pas l'objet d'un suivi permanent qui permettrait d'apprécier les résultats obtenus et de les discuter. Il existe, certes, des indicateurs d'*inputs* et d'*outputs* (nombre de missions, de séminaires, résultats des concours des écoles, nombre d'ETI...), mais pas d'indicateurs de résultat, encore moins d'impact ou de performance. La coopération statistique française n'applique pas pour elle-même les principes de gestion et de suivi qu'elle prône pour les autres quand elle fait la promotion de l'utilisation et de l'utilité de la statistique pour le développement. Aussi, la pression s'accroît, en interne (Cour des comptes, notamment) et en externe au niveau international pour que la France conçoive et mette en œuvre rapidement des outils de gestion axés sur les résultats, gros consommateurs de statistiques. Cet exercice est complexe et ses difficultés ne sont pas propres au domaine de la coopération statistique. Néanmoins, d'autres pays européens, le Royaume-Uni en particulier, semblent avoir plus investi dans la réflexion stratégique et l'opérationnel.

Chapitre 2

UNE COOPÉRATION AUX EFFETS POSITIFS MAIS QUI DOIT S'ADAPTER AU CONTEXTE ACTUEL

2.1 La capacité des plateformes statistiques régionales renforcée

Les progrès manifestes enregistrés ces vingt dernières années par AFRISTAT et les écoles statistiques **témoignent de l'efficacité de la coopération statistique de la France**. L'apport de la coopération française (aussi bien financier que technique) a été déterminant dans la mise en place, le démarrage et la consolidation des activités d'AFRISTAT. Dans le cadre de ce soutien, les compétences d'AFRISTAT ont été consolidées dans des domaines clés de la statistique, d'abord pour la comptabilité nationale, les statistiques des prix et la conjoncture, puis pour les enquêtes ménages ou le secteur informel. Parallèlement, les interventions françaises ont été essentielles dans le renforcement de la capacité des écoles et dans la mise en place d'un système de formation statistique dont la qualité est unanimement reconnue et dont témoigne la haute employabilité des sortants.

2.2 Des modalités d'intervention adéquates mais à diversifier

En termes d'efficience, l'option de créer des plateformes régionales est apparue comme la plus appropriée à la nouvelle donne de la coopération française dans les années 1990. Elle a permis d'adapter au mieux les contraintes financières, techniques et les besoins méthodologiques des pays de la zone. Pour le réseau des écoles, l'approche régionale a permis d'amplifier le transfert des formations vers l'Afrique tout en maintenant la qualité intrinsèque de l'enseignement dispensé. Pour AFRISTAT, elle a permis de démultiplier l'assistance technique auprès des INS. Néanmoins, suite à l'élargissement du nombre de pays membres, les disparités dans les situations statistiques rendent la mutualisation régionale d'appuis standards de plus en plus difficile. Certains pays, comme la Côte d'Ivoire par exemple, cherchent à établir d'autres relations avec la France, plus bilatérales, plus ciblées sur des thématiques pointues et non couvertes par AFRISTAT. Se pose dès lors la question d'une adaptation de l'approche par les plateformes vers de nouvelles modalités d'intervention. D'autres

bailleurs, comme le *Department for International Development* britannique (DFID), la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) ou Statistique Canada, se caractérisent, par exemple, par une plus grande diversification de leurs cibles et de leurs modalités d'intervention.

Cette question des modalités d'intervention se pose d'autant plus que certains pays francophones regrettent de ne plus avoir de relations bilatérales avec la coopération statistique française, quand toutes leurs demandes d'appui technique doivent passer aujourd'hui par la plateforme AFRISTAT (y compris sur des aspects techniques qui sortent du champ de compétences d'AFRISTAT). Cela peut les amener à chercher des appuis ailleurs (UE ou autres pays européens) quand il s'agit de répondre à des besoins spécifiques.

2.3 Une production de statistiques de qualité mais insuffisamment diffusées et utilisées

L'analyse de l'impact de la coopération statistique française souligne qu'elle a contribué à améliorer la capacité statistique des États africains, notamment en faisant rapidement progresser les pays membres d'AFRISTAT en termes d'harmonisation, plus particulièrement dans les domaines des statistiques de prix et de la comptabilité nationale. AFRISTAT est dorénavant en mesure de tirer parti de cette expérience dans le cadre du projet continental pour la statistique africaine. La coopération statistique française a également contribué au renforcement des compétences humaines en matière statistique. Le réseau des écoles a ainsi permis d'alimenter le système statistique africain en cadres compétents, mais aussi de déployer des statisticiens bien formés dans les centres de décision et d'activité des pays africains. Des pays non francophones (l'Afrique du Sud en particulier) sont attirés par la qualité de la formation statistique et financent des étudiants dans le réseau des écoles francophones.

Globalement, les interventions françaises ont contribué à l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des statistiques dans

les pays membres d'AFRISTAT, et potentiellement au-delà. La coopération statistique française a permis d'avoir une meilleure accessibilité aux informations statistiques dans les pays d'Afrique francophone, même si elles demeurent encore insuffisamment disponibles en ligne aujourd'hui. L'accent a avant tout été mis sur la production statistique et insuffisamment sur les besoins des utilisateurs de la statistique. **L'impact pourrait ici être renforcé si les statistiques produites prenaient davantage en compte les besoins d'un champ plus large d'utilisateurs.**

2.4 L'autonomisation des plateformes régionales à consolider

L'assistance technique française a joué un rôle de premier plan pour favoriser la durabilité des plateformes bénéficiaires de ses interventions. Le fonctionnement d'AFRISTAT et des écoles est effectif et leur crédibilité reconnue. De nouveaux partenaires sont prêts à collaborer avec ces plateformes. **En mettant en avant le principe d'appropriation, l'approche régionale mutualisée a permis le développement d'une expertise africaine et de renforcer l'autonomisation d'un système statistique en Afrique occidentale et centrale.** Il existe aujourd'hui un lien fort entre AFRISTAT et les écoles statistiques et une logique effective entre la formation des statisticiens francophones et le renforcement des systèmes statistiques des pays bénéficiant de l'appui français. Néanmoins, surtout pour AFRISTAT, ce dispositif demeure fragile dans un contexte de transition.

2.5 Un manque de visibilité

En revanche, **l'analyse est beaucoup moins favorable sur le plan de la visibilité de la coopération française en statistique.** Les contributions de la France dans les instances internationales ont largement diminué ces dix dernières années. Les acteurs de la coopération statistique française subsaharienne sont donc **moins visibles aujourd'hui dans les enceintes internationales.** Si la coopération statistique française est particulièrement active sur certains dossiers tels que les indicateurs de suivi pour l'agenda post-2015 (l'INSEE assure

la coprésidence du groupe mondial de statisticiens qui conseille la division statistique de l'ONU)⁶, elle a perdu de l'influence dans les instances internationales, au niveau européen, ou au sein de PARIS21, par exemple. Cette perte de visibilité est également notée par les partenaires africains, qu'il s'agisse des INS, des organisations sous-régionales ou des organisations régionales et continentales.

La visibilité est également faible au sein de la coopération française elle-même. La statistique n'y apparaît en effet pas comme une préoccupation centrale et les nouvelles orientations sur le suivi et l'évaluation des performances, la gestion basée sur les résultats ou sur la redevabilité, qui sont aujourd'hui mises en avant, n'ont pas apporté de changement notable jusqu'ici.

6 - Après avoir fortement contribué au niveau technique au manuel développé par l'Office des Nations unies à Genève dans ce domaine.

Chapitre 3

UN BESOIN DE RÉENGAGEMENT DE LA FRANCE ENVERS L'AFRIQUE EN FAVEUR DE LA STATISTIQUE

La coopération statistique de la France en Afrique entre dans une période charnière pour son devenir. Malgré les engagements internationaux de la France (Déclaration de Paris, de Busan, Objectifs du millénaire pour le développement, etc.), l'intérêt pour la statistique des principaux acteurs de la coopération française (MAEDI, INSEE, DG Trésor, AFD) n'est pas aujourd'hui traduit dans les politiques, ni dans les financements. Le désengagement de fait de la coopération statistique française est porteur de menaces pour le futur, aussi bien pour les partenaires que pour l'influence de la France. En outre, il intervient à contre-courant des nouvelles initiatives internationales qui placent la statistique au cœur des enjeux du développement et dans lesquelles la France devrait prendre toute sa part.

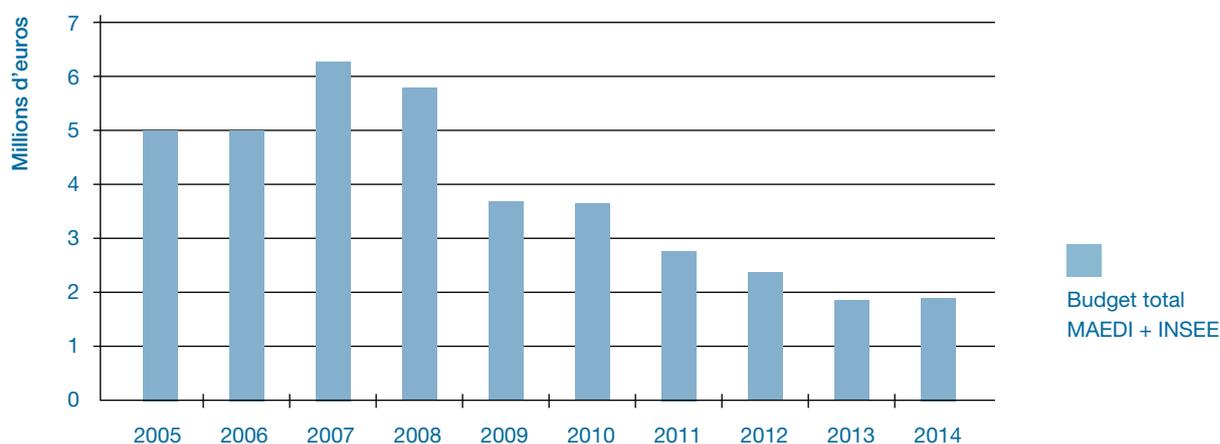
3.1 Les risques du déclassement de la statistique dans le dispositif français de coopération

La statistique ne fait pas partie des priorités de la coopération française. Un constat qui se manifeste tout d'abord par un

portage institutionnel limité et peu lisible. Ainsi, le document cadre *Coopération au développement : une vision française* ne mentionne pas explicitement la statistique comme un domaine de l'aide française. Pas plus d'ailleurs que les documents stratégiques plus sectoriels.

Mais le désengagement français se traduit surtout en termes budgétaires, pour chacun des acteurs impliqués dans la coopération statistique. Le MAEDI a progressivement réduit les ressources humaines (ETI et expertises court terme) et financières (principalement la contribution à AFRISTAT et les appuis au réseau des écoles) allouées à la statistique en Afrique, à un rythme largement supérieur à celui de la diminution de l'aide publique au développement (APD). **Les allocations pour la coopération statistique à l'Afrique ont ainsi été divisées par quatre entre 2005 et 2014, alors que, durant la même période, l'APD vers l'Afrique subsaharienne ne baissait que de 30 % environ.** De près de 5 millions d'euros en 2005, le soutien à la statistique africaine est tombé à un peu plus de 1,8 million d'euros en 2014. Il devrait probablement y avoir encore quelques ressources disponibles en 2015, mais rien n'est prévu pour les années suivantes.

Figure 4 : Budgets alloués par la France à la coopération statistique avec l'Afrique entre 2005 et 2014 en millions d'euros (hors bourses d'études)



Compte tenu des ressources limitées allouées par l'INSEE à la coopération statistique, ses experts se concentrent sur des actions ciblées : contributions techniques dans des ateliers et séminaires, participation à des réunions et à des colloques internationaux, quelques missions techniques à AFRISTAT et dans certains pays, développement et maintenance d'outils de renforcement de capacités. À la DG Trésor, l'engagement initial des années 1990 pour la création d'AFRISTAT n'a pas été suivi par des soutiens spécifiques, politiques (promotion de l'Observatoire auprès des ministres de la zone franc) ou financiers. Enfin, l'AFD ne considère pas la statistique comme un de ses corps de métiers, même si, dans le cadre de ses interventions sectorielles ou d'opérations plus spécifiques (comme les C2D), elle a pu contribuer à financer des opérations statistiques. En revanche, l'institution travaille en profondeur sur la mise en place de systèmes de suivi des résultats et des performances, qui sont consommateurs de statistiques.

Ce désengagement de la coopération française, qui s'inscrit en porte-à-faux avec les engagements pris à Busan en 2011, constitue une menace pour AFRISTAT et le réseau des écoles. AFRISTAT demeure, en effet, une institution dont le financement est fragile. Il doit à la fois consolider son activité actuelle et se préparer au futur. L'émergence d'un projet statistique panafricain pourrait l'amener à devoir modifier son modèle de fonctionnement, le tout dans un environnement incertain. S'agissant du réseau des écoles, les questions « de survie » se posent moins, chacune ayant atteint, à son rythme, un stade permettant d'envisager l'avenir de manière autonome. En revanche, celles-ci semblent avoir d'ores et déjà adopté un positionnement stratégique qui les prépare à une prise de responsabilité accrue des instances continentales. La demande pour entrer dans les écoles est forte et le niveau de l'enseignement est toujours très prisé. L'incertitude peut venir de l'attribution des bourses pour les étudiants et de l'organisation du concours commun d'entrée, toujours assurée pour le moment avec l'appui de la France.

Le désengagement risque également d'aboutir à **une perte d'influence de la France dans un secteur où elle dispose d'une riche expérience de coopération et d'une expertise dont la valeur ajoutée est reconnue et recherchée.** La réputation de l'INSEE est en effet très bonne et de nombreuses contributions françaises ont été faites au développement de méthodologies statistiques standardisées au niveau mondial. Grâce à l'INSEE et à d'autres organismes, comme DIAL par

exemple, la coopération statistique française est fortement ancrée auprès des structures statistiques de beaucoup de pays africains francophones et d'organisations régionales et sous-régionales. En outre, le désengagement a des effets cumulatifs : il est notamment de plus en plus difficile de trouver de l'expertise à l'INSEE pour participer à des activités de coopération ; les travaux et les publications statistiques dans le domaine de la coopération sont de moins en moins promus et valorisés. Cela ne fait que diminuer encore l'attention donnée à la statistique au niveau stratégique et politique. Le risque est donc de sortir définitivement de l'agenda de la coopération française.

3.2 L'importance de prendre part aux nouveaux défis de la statistique en Afrique

Compte tenu de son ancrage historique et de sa valeur ajoutée, la coopération française devrait prendre une part active à l'appui de la statistique africaine pour qu'elle réponde à ses deux principaux défis actuels.

3.2.1 L'agenda statistique continental

En juillet 2009, l'Assemblée des chefs d'État et des gouvernements de l'UA a mandaté la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA-NU), la BAD et les membres des systèmes statistiques africains pour développer une stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA). Treize groupes de travail ont alors été mis en place pour couvrir les secteurs clés de la statistique et constituer les bras opérationnels des efforts d'harmonisation continentale. Dans le cadre de ce projet continental, l'UA va se doter d'un organisme statistique propre (STATAFRIC), dont l'objet principal sera de gérer le fonctionnement de ces groupes de travail et d'assurer que leurs résultats sont largement diffusés et utilisés dans les pays. Parallèlement, un institut de formation continental pour la statistique sera aussi créé. Il y a ici l'embryon d'un système statistique africain visant à faire converger les efforts d'harmonisation, de coordination et de développement des capacités statistiques vers le niveau continental. **La France pourrait renforcer sa présence dans ces initiatives et soutenir les plateformes régionales dans la définition de leur stratégie pour trouver leur place et leur rôle dans ce nouveau cadre institutionnel.**

3.2.2 Informer sur les nouvelles priorités du développement : « la révolution des données »

Au fil du temps, les priorités statistiques ont évolué et débordent désormais du champ économique et financier. **La statistique est en effet devenue un élément essentiel pour alimenter les outils de gestion et de suivi des résultats de toutes les dimensions du développement.** L'agenda post-2015 soutient ainsi que la statistique est non seulement un outil, mais aussi un objet du développement. Dans ce cadre, d'autres utilisateurs, provenant de la société civile en particulier, commencent à reconnaître l'importance de la statistique pour apprécier les performances et les effets des politiques de développement. Le décalage avec les attentes de ces utilisateurs pourrait mener à une crise de confiance envers la statistique officielle africaine.

Ce défi lié au développement a été identifié par le Groupe de personnalités de haut niveau, convoqué par le secrétaire général de l'ONU pour réfléchir à l'agenda post-2015. Ce groupe appelait à « une révolution des données », reflétant l'évolution des technologies de l'information, et visant à :

- l'intégration des statistiques dans les prises de décision publiques et privées ;
- et la construction d'une relation de confiance entre l'État et les citoyens à travers la transparence et la redevabilité.

Selon le rapport d'un groupe indépendant d'experts, remis au secrétaire général de l'ONU en novembre 2014, la mise en œuvre de cette « révolution des données » passerait par la promotion de l'innovation, la mobilisation de ressources financières pour réduire les inégalités entre pays en ce qui concerne la disponibilité des données et par un partenariat entre l'ensemble des parties prenantes (bureaux nationaux de statistique, organismes internationaux, société civile, secteur privé, etc.).

Il importe que la coopération française prenne toute sa place dans ces initiatives internationales et qu'elle fasse évoluer son approche en conséquence. Dans un contexte où l'environnement, les enjeux et les acteurs de la statistique en Afrique se transforment, **la France doit retrouver un rôle de premier plan pour appuyer la statistique africaine afin qu'elle devienne un outil effectif du développement, de la redevabilité et de la démocratisation sur le continent.**

Chapitre 4

RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent se placent dans une vision prospective de la coopération statistique de la France en Afrique. Elles s'inscrivent dans un des objectifs du rapport réalisé par Emmanuel Faber et Jay Naidoo en 2014, *Innover par la mobilisation des acteurs : 10 propositions pour une nouvelle approche de l'aide au développement*. Ce rapport invite à « affirmer les ambitions de la coopération française pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique ». Elles se fondent sur l'espoir qu'il sera possible, d'ici à mi-2015, de **relancer une collaboration effective entre les acteurs clés de la coopération statistique française** (MAEDI, INSEE, DG Trésor, Expertise France et AFD) afin de dégager des financements permettant de poser les bases d'une relance de la coopération statistique de la France en Afrique. Ce scénario implique un engagement de ces acteurs derrière une vision commune, qui reste à construire.

Le réel défi pour la réussite de ce scénario positif réside dans **une prise de conscience de l'importance de la statistique**

pour la gestion même de la coopération et des politiques de développement. Le suivi et l'évaluation des résultats chez les gouvernements africains et chez les bailleurs de fonds requièrent des informations statistiques fiables et pertinentes au niveau du terrain et donc des systèmes statistiques solides et performants pour les produire et les mettre à disposition des utilisateurs. À ce stade, soit la France développe une réflexion stratégique sur la coopération statistique et participe activement au développement du cadre d'intervention européen, soit elle n'aura que peu de prise dans un processus qui lui sera imposé.

Les 25 recommandations découlent des conclusions de l'évaluation, mais ne reflètent pas nécessairement les opinions et positions du MAEDI. Elles sont organisées en deux groupes :

- la coopération statistique pour l'Afrique ;
- l'appui aux plateformes régionales mutualisées (AFRISTAT et réseau des écoles).

4.1 Recommandations générales sur la coopération statistique de la France avec l'Afrique

Recommandations	Modalités de mise en œuvre
1.1. En matière de stratégie	
1.1.1. Élaborer un document stratégique de référence pour le futur de la coopération statistique française en Afrique	Dans le contenu 1.1.1.1. Intégrer et refléter le cadre conceptuel et opérationnel de la coopération au développement dans le domaine de la statistique : engagements sur l'efficacité de l'aide, recommandations internationales pour le développement de la statistique, agenda post-2015. 1.1.1.2. Intégrer et refléter les engagements en matière d'aide au développement : Déclaration de Paris, nouvelle approche de l'UE. 1.1.1.3. Prendre en compte l'évolution du contexte de la statistique en Afrique (et notamment au niveau de l'UA). 1.1.1.4. Aborder la statistique d'une manière multidimensionnelle, en la liant aux enjeux de redevabilité, de démocratisation, et de renforcement des institutions étatiques.

	<p>Modalités d'élaboration et de suivi du document stratégique</p> <p>1.1.1.5. Le processus d'élaboration devrait être inclusif et associer des acteurs non institutionnels (organisations de la société civile – OSC –, secteur privé).</p> <p>1.1.1.6. Traduire la stratégie en actions et en termes financiers et la décliner au niveau de chacun des services impliqués (MAEDI, AFD, INSEE, DG Trésor...). Porter une attention particulière à la place de la coopération statistique dans les différents secteurs de la coopération française.</p> <p>1.1.1.7. Prévoir les modalités du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie, notamment par des indicateurs de processus et de résultat.</p>
<p>1.1.2. Renforcer le volet « utilisateur » dans la coopération statistique</p>	<p>1.1.2.1. Appuyer la mise en synergie et le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques. Renforcer la capacité des OSC à utiliser les statistiques dans leurs activités. L'objectif est de développer la culture statistique et de renforcer la légitimité des institutions statistiques.</p> <p>1.1.2.2. Soutenir le développement d'une capacité d'analyse et de recherche en matière statistique dans les pays africains. Mobiliser l'INSEE, les universités et centres de recherche français pour soutenir leurs homologues en Afrique, mais aussi le secteur privé.</p> <p>1.1.2.3. Aider les pays bénéficiaires de notre aide à assurer un accès effectif aux informations statistiques à travers la promotion de politiques de diffusion de données adaptées aux besoins et aux développements en cours concernant le recours aux données administratives et à d'autres sources (<i>open data</i>).</p>
<p>1.1.3. Proposer d'établir des passerelles d'échange d'expériences et de bonnes pratiques</p>	<p>1.1.3.1. <i>Entre les pays d'Afrique</i></p> <p>En commençant par les pays membres d'AFRISTAT, le processus pourrait être progressivement étendu aux expériences menées dans d'autres pays africains et avec d'autres intervenants en Afrique (dans le cadre de l'UE, par exemple).</p> <p>1.1.3.2. <i>Entre l'Afrique et les autres régions du monde</i></p> <p>Tirer des leçons de la coopération française en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans les pays du partenariat européen, pour aider à ajuster les approches en Afrique.</p>
<p>1.2. En matière de coordination</p>	
<p>1.2.1. Mettre en place des mécanismes de coordination au niveau des acteurs français de la coopération statistique</p>	<p>Impliquer régulièrement les services responsables de la coopération statistique du MAEDI, de l'INSEE, de l'AFD, de la DG Trésor, d'Expertise France, et, potentiellement, d'autres acteurs non institutionnels (centres de recherche, universités, ONG, entreprises...). Aborder les points suivants : échange d'informations sur les actions de chacun, coordination sur des interventions conjointes, recherche de synergies et de complémentarités.</p>

1.2.2. Mettre en place un système d'échange régulier avec les utilisateurs de la statistique africaine	C'est un système de type « groupes d'utilisateurs » qui est suggéré ici et qui pourrait mobiliser des ministères techniques, de grosses ONG, des institutions de développement décentralisées (dans les régions en particulier) et de grandes entreprises intervenant sur le marché africain.
1.2.3. Intensifier la coordination avec les partenaires européens (Commission européenne et autres États membres)	Engager le dialogue avec la Commission européenne et d'autres États membres pour définir des actions conjointes et articulées dans certains pays ou régions.
1.3 En matière de suivi et d'évaluation	
1.3.1. Dessiner et mettre en place un système de suivi, d'évaluation et de capitalisation des interventions dans le domaine de la coopération statistique qui soit exemplaire pour les autres secteurs	Appliquer au niveau des opérations statistiques les recommandations en matière de gestion basée sur les résultats (Déclaration de Paris, Agenda pour le changement de l'UE). Tirer des leçons des expériences en cours à l'AFD et à la Commission européenne sur cette question. Assurer une participation effective des utilisateurs de la statistique africaine.
1.4. En matière de visibilité	
1.4.1. Faire entendre à nouveau la voix de la France dans les <i>fora</i> et réunions européennes et internationales sur la coopération statistique	Assurer une présence plus proactive au sein du groupe de travail de l'UE sur la coopération statistique et dans les réunions stratégiques sur la statistique en Afrique (Groupe de travail africain sur l'harmonisation statistique – AGSHa – en particulier). Un objectif pourrait aussi être d'intégrer les organes de gestion de PARIS21 et d'intensifier la collaboration, en particulier sur la question de la coordination entre utilisateurs et producteurs de statistiques.
1.4.2 Assurer une participation dans les groupes de donateurs au niveau des pays africains dans des pays cibles	Renforcer la présence de la France dans les groupes de bailleurs sur la statistique (par les services de coopération et d'action culturelle – SCAC –, l'AFD ou les missions économiques) et jouer un rôle moteur dans leur mise en place.
1.4.3 Renforcer la communication en interne sur la coopération statistique	Utiliser la « lettre d'information » de l'INSEE sur les activités de la coopération statistique pour informer les acteurs français des réalisations et des bonnes pratiques dans ce domaine. Diffuser les informations sur les activités de coopération statistique par le biais des sites intranet, notamment au MAEDI. Envisager une communauté de pratique sur la coopération statistique.
1.4.4. Renforcer la communication externe sur la coopération statistique	Créer un site Internet ou un portail dédié regroupant les principales informations et ressources de la coopération statistique française. Encourager les statisticiens francophones à rédiger des articles pour des publications en anglais sur les expériences de la coopération statistique française. Renforcer la publication <i>Stateco</i> ⁷ . Proposer des articles sur la coopération statistique à des revues statistiques généralistes.

7 - Co-éditée par l'INSEE, AFRISTAT et DIAL, *Stateco* est une revue sur les méthodes statistiques et économiques pour le développement et la transition.



1.5. En matière de mobilisation des ressources	
1.5.1. Mobiliser de nouveaux financements pour la coopération statistique	<p>Actuellement, trois pistes, non exclusives, sont envisageables et pourraient être réfléchies ensemble.</p> <p>1.5.1.1. Discuter de la manière dont certaines modalités de financement pourraient être utilisées pour accompagner des interventions statistiques en rapport avec les activités de l'AFD (projets sectoriels, projets de renforcement de capacités, projets transversaux d'appuis plus spécifiques pour la statistique, production d'indicateurs de résultat et de performance).</p> <p>1.5.1.2. Solliciter la DG Trésor, fortement impliquée dans la mise en place des plateformes régionales, pour le financement d'opérations statistiques non limitées à la macroéconomie (convergence réelle, par exemple).</p> <p>1.5.1.3. Repositionner la statistique au sein du MAEDI en tant que thème transversal, lié au suivi et à l'évaluation, dans les différents secteurs d'intervention du ministère, et pas seulement par rapport aux questions macroéconomiques et sociales (statistiques environnementales, de gouvernance, de paix et sécurité, par exemple).</p>
1.5.2. Définir des pôles de compétence et des groupes d'experts associés	<p>Structurer davantage le champ de l'expertise statistique française pour mieux identifier et faire valoir sa valeur ajoutée au-delà du « pré carré » de la coopération statistique française. Réfléchir à de nouvelles modalités de mobilisation de l'expertise française : valorisation des actions de coopération dans les carrières, accueil de stagiaires ou de visites d'études, « jumelages » entre professionnels, et utilisation des nouvelles technologies pour mener des missions d'appui et de conseil, de formation ou des réunions à distance.</p>
1.6. En matière d'indicateurs pour le suivi des objectifs de développement post-2015	
1.6.1. Aider les partenaires africains à développer un cadre de réflexion et de production sur les indicateurs post-2015, à valoriser ensuite dans le cadre de l'approche continentale	<p>1.6.1.1. Aspect réflexion</p> <p>Aider à ce que les travaux sur les indicateurs post-2015 reflètent les contraintes spécifiques aux systèmes statistiques africains et à ce que les résultats des recherches soient diffusés et discutés avec les partenaires africains. Cela pourrait se faire à travers des sessions d'échanges régulières qui pourraient être préparées, animées et suivies par AFRISTAT.</p> <p>1.6.1.2. Aspect production</p> <p>Appuyer des pays dans la production de certains des indicateurs post-2015, directement ou via AFRISTAT. Les pratiques et les méthodes développées dans ces pays tests pourraient ensuite être discutées et mises en œuvre dans la région.</p> <p>1.6.1.3. Aspect visibilité</p> <p>Les compétences ainsi acquises par AFRISTAT et certains pays membres pourraient ensuite être valorisées auprès d'autres pays africains dans le cadre des groupes de travail de la SHaSA.</p>

4.2 Recommandations pour le soutien aux relais régionaux mutualisés

Recommandations	Modalités de mise en œuvre
2.1. Recommandation générale	
2.1.1. Relancer les appuis bilatéraux à la statistique en complément et synergie des appuis aux plateformes régionales	Envisager plus de coopération bilatérale avec certains pays, afin de répondre à des demandes plus pointues et non couvertes par AFRISTAT. Pour la formation, se préoccuper des besoins pouvant être pris en charge par des structures nationales, à monter ou à appuyer directement.
2.2. Recommandations pour le soutien à AFRISTAT	
2.2.1. Soutenir les pays membres d'AFRISTAT dans une réflexion sur le futur de l'Observatoire	Appuyer AFRISTAT pour le dessin d'une stratégie régionale de développement de la statistique (SRDS), puis pour la mise en place effective de cette SRDS.
2.2.2. Appuyer le dessin et l'utilisation d'un outil permettant d'apprécier les progrès réalisés par les systèmes statistiques appuyés par AFRISTAT	Aider AFRISTAT à fixer des marqueurs de développement au niveau des différentes composantes des systèmes statistiques nationaux. S'inspirer des expériences en cours sur la question au niveau de l'UA et d'EUROSTAT (« Snapshot »).
2.2.3. Envisager un soutien technique et financier spécial au-delà de 2015 afin d'aider l'Observatoire à engager sa mutation	Continuer à soutenir AFRISTAT pendant quelques années, notamment au niveau de son organisation et de son fonctionnement, le temps que sa mutation soit effectuée.
2.2.4. Initier une coordination régulière et des actions conjointes avec les donateurs et les agences qui collaborent avec AFRISTAT	Fournir des appuis techniques pertinents à AFRISTAT sur les nouvelles compétences qu'il développe en collaboration avec d'autres bailleurs. Élargir, en particulier avec le Royaume-Uni, le champ de l'harmonisation aux pays anglophones de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
2.2.5. Appuyer AFRISTAT pour un positionnement technique pérenne dans le cadre des groupes de travail techniques de la SHaSA	Appuyer politiquement et techniquement l'Observatoire pour qu'il se positionne dans le nouveau cadre statistique continental, en particulier, mais pas exclusivement, dans les domaines des comptes nationaux, de l'emploi et du secteur informel.

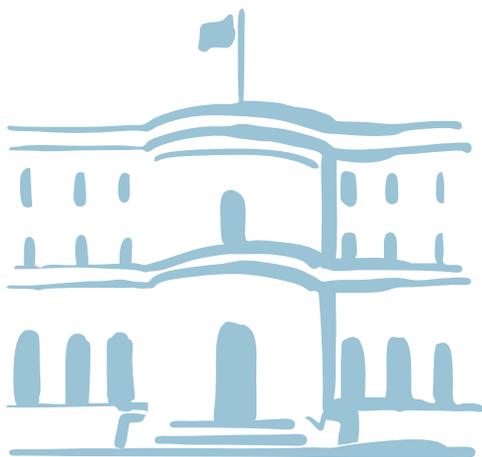
2.3. Recommandations pour le soutien au réseau des écoles	
2.3.1. Mobiliser les différents acteurs dans une réflexion d'ensemble sur la formation statistique en Afrique	<p>2.3.1.1. Aider à une meilleure intégration entre les écoles régionales et les écoles nationales.</p> <p>2.3.1.2. Élargir le champ du partenariat au-delà de l'Afrique francophone.</p> <p>2.3.1.3. Appuyer les travaux en cours pour la mise en place d'une structure continentale pour de la formation continue.</p>
2.3.2. Appuyer les écoles dans l'ajustement de leur curricula au système licence-master-doctorat	Appuyer les ambitions des écoles dans l'homologation de leurs diplômes, notamment en travaillant avec elles auprès des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
2.3.3. Renforcer le suivi et l'évaluation au sein des écoles	<p>2.3.3.1. Appuyer la mise en place d'un système permanent de suivi des sortants.</p> <p>2.3.3.2. Soutenir la réalisation d'une enquête sur la demande de formation statistique auprès de différents utilisateurs et en particulier auprès du monde des entreprises.</p>
2.3.4 Maintenir un soutien minimal aux écoles dans des domaines garantissant le maintien de la qualité de l'enseignement et l'accès équitable des pays.	<p>2.3.4.1. Appuyer la formation des enseignants à la pédagogie en assurant notamment la pérennité d'un lien technique entre les écoles, le GENES et l'INSEE. Faciliter l'accès aux cursus français pour les ISE qui se destineraient à l'enseignement en Afrique.</p> <p>2.3.4.2. Financer des bourses d'études, en particulier pour les pays ayant peu de reçus aux concours (Burundi, Congo, Mauritanie, République centrafricaine, Tchad, en particulier).</p> <p>2.3.4.3. Appuyer les écoles dans des domaines très pointus pour lesquels elles doivent développer des compétences propres (par exemple, statistiques du changement climatique).</p>



Sigles et abréviations

AFD	Agence française de développement	DIAL	Développement, institutions et mondialisation
AFETI	Agence française d'expertise technique internationale (Expertise France)	ENSAE	École nationale de statistique et d'analyse économique
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne	ENSEA	École nationale de statistique et d'économie appliquée
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique	ETI	Expert technique international
AGSHa	<i>African group on statistical harmonisation</i> (Groupe de travail africain sur l'harmonisation statistique)	FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
APD	Aide publique au développement	FMI	Fonds monétaire international
BAD	Banque africaine de développement	FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
C2D	Contrat de désendettement et de développement	GENES	Groupe des écoles nationales d'économie et statistique
CAPESA	Centre d'appui aux écoles de statistique africaines	GIZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> (Agence de coopération technique allemande pour le développement)
CEA-NU	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique	INS	Institut national de la statistique
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
CESD	Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement	IRD	Institut de recherche pour le développement
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement	ISE	Ingénieur statisticien économiste
CUA	Commission de l'Union africaine	ISSEA	Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée
DFID	<i>Department for International Development</i> (Département britannique de développement international)	ITS	Ingénieur de travaux statistiques
DG Trésor	Direction générale du Trésor des ministères de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et des Finances et des Comptes publics	MAEDI	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
DGM	Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du MAEDI	ONG	Organisation non gouvernementale
		ONU	Organisation des Nations unies
		OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
		OSC	Organisations de la société civile
		PARIS21	<i>Partnership in Statistics for Development in the 21st Century</i>

PPP	Pays pauvre prioritaire
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SRDS	Stratégie régionale de développement de la statistique
STATAFRIC	Institut de statistique de l'Union africaine
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance



ÉVALUATION STRATÉGIQUE DE LA COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE DANS LE DOMAINE STATISTIQUE

Afin de disposer de statistiques fiables pour suivre les besoins aussi bien que les réalisations des pays en matière de développement, l'Organisation des Nations unies appelle tous les partenaires du développement à soutenir la « Révolution des données ». L'Afrique subsaharienne est le continent où la situation des statistiques est globalement la plus défavorable et où le besoin d'investissement est le plus urgent au niveau mondial.

Partenaire historique de la statistique publique africaine, la France conduit une politique active de coopération qui combine de manière originale assistance technique et financière. Cette coopération a pris une orientation régionale de plus en plus marquée au cours du temps et s'est attachée à promouvoir l'émergence d'un pôle africain d'expertise de qualité internationale en ciblant notre action sur deux types d'organismes :

- AFRISTAT, Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, organisation internationale chargée du renforcement et de l'harmonisation des statistiques en Afrique ;
- et un réseau d'écoles de statistique africaines dont le concours d'entrée commun, coordonné par la France, garantit la formation performante et homogène des statisticiens d'Afrique francophone.

Compte tenu des besoins statistiques africains pour le suivi de l'agenda du développement post-2015, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ont souhaité réaliser une analyse conjointe indépendante de leur activité de soutien à la statistique africaine. Ce rapport d'évaluation rend ainsi compte de l'approche stratégique et opérationnelle adoptée par la coopération statistique française sur la période 2005-2014. Il propose également une série de recommandations en vue de la redéfinition de ses principes d'action et de sa stratégie.



© MAE 2015

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Direction des programmes et du réseau

Impression : Service de reprographie du MAEDI

Photo de couverture : © DERRICK CEYRAC / AFP

Conception graphique : Marion Raffaitin.